

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT**

L'an deux mille dix-neuf, le 9 décembre, à 20h30, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Raoul DEBAR, maire.

Date de convocation : 03/12/2019

Présents : DEBAR-FERRANT-JOUVES-TISSANDIE-VERGNE-BERGON-BENAC-VESSIO-MANRIQUE-VINCENT.

Absent excusé : COURTIOL

Secrétaire de séance : Florence TISSANDIE-VERGNE

Objet : modification des statuts du syndicat AQUARESO

Considérant que le Syndicat AQUARESO, par délibération de son comité du 20 novembre 2019, a approuvé la modification de ses statuts,

Considérant que, conformément au CGCT, les membres du Syndicat AQUARESO doivent désormais se prononcer sur cette proposition de modification des statuts,

Entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la modification des statuts du Syndicat AQUARESO telle que proposée par délibération Syndicale du 20 novembre 2019 figurant en annexe à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Reçu en Préfecture  
le 9/12/2019  
Notifié le 9/12/2019